



pour la **réhabilitation** de votre système d'assainissement non collectif

Vous êtes propriétaire ? Votre installation d'assainissement non collectif est non-conforme et nécessite une réhabilitation ? L'Agence de l'eau Adour-Garonne peut participer au financement de vos travaux.

Les installations d'assainissement non collectif, si elles ne sont pas aux normes, vidangées et entretenues régulièrement, peuvent dégrader fortement l'environnement. Pour aider les **propriétaires** concernés à supporter une partie du coût des travaux pour la **réhabilitation**

du système d'assainissement, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, mobilise, pour la dernière année de programme de subventions de l'accord-cadre pluriannuel, 105 000 €. Cette aide permettra de subventionner **25 dossiers**. Le montant de cette aide s'élève à **80% du montant des travaux et est plafonnée à 4 200 €**.

Attention, l'accord-cadre pluriannuel en question a été signé entre l'Agence de l'eau Adour-Garonne et l'ancienne Communauté de communes du Pays Rabastinois (CORA), en 2016.

Par conséquent, les seules communes concernées par ces aides sont celles de **Couffouleux, Giroussens, Grazac, Loupiac, Mezens, Rabastens et Roquemaure**.

Cette aide est soumise à des critères d'éligibilités établis et imposés par l'Agence elle-même, qu'il conviendra de respecter.

Critères de l'Agence de l'Eau à satisfaire :

- Adhérer au programme via la convention de mandat
- Être **propriétaire** depuis le 1^{er} janvier 2011
- Justifier de sa **résidence principale**
- Attester que le dispositif d'assainissement existant a été installé **avant le 6 mai 1996**
- Justifier que l'installation non conforme a fait l'objet d'un **diagnostic daté de moins de 4 ans**



Vous êtes propriétaire, vous habitez l'une des communes citées ci-dessus, vous pensez remplir les critères listés, retournez-nous ce coupon complété afin de recevoir par courrier votre dossier de demande de subvention.

COUPON RÉPONSE à retourner :

Par courrier à : Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet | Service Eau et Assainissement
BP 80133 | 81604 GAILLAC Cedex **ou Par mail à :** service.spacc@ted.fr



Madame Monsieur Madame, Monsieur Autre : _____

Nom : _____ Prénom : _____

N° de téléphone : ____/____/____/____/____ Adresse mail : _____@_____

Adresse personnelle : _____

Cocher cette case, si l'adresse terrain est identique à celle-ci.

Code postal : ____/____/____/____/____

Commune : _____

Adresse terrain : _____

Si différente de l'adresse personnelle.

Code postal : ____/____/____/____/____

Commune : _____

Coordonnées cadastrales Section : _____ Parcelle : _____